

Axe 1
Former nos élèves au
plurilinguisme : Français, Albanais,
Anglais, Espagnol.

Axe 2
Favoriser l'ouverture
culturelle sur le pays
d'accueil, la France et
le reste du monde.
(Culture littéraire,
culture théâtrale, culture
artistique et culture
générale).



Axe 3
Faire entrer nos
élèves dans une
démarche
citoyenne
respectueuse des
autres et de
l'environnement.

Axe 4
Optimiser la communication pour

« L'école est un lieu de réussite et d'épanouissement pour tous ; un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit, un lieu où il soit possible d'apprendre et d'enseigner dans de bonnes conditions ; un lieu permettant de former des citoyens. »

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (2015)